

Description : le Club des élèves méritants

1. LES OBJECTIFS DU CLUB

- A) Reconnaître et récompenser les élèves qui fournissent un effort constant et qui respectent les consignes nécessaires au bon fonctionnement des cours et de la vie scolaire.
- B) Créer, par un système de renforcements positifs, une atmosphère d'apprentissage encore plus agréable.
- C) Valoriser des élèves qui pourraient ne jamais être mis en évidence par leurs résultats scolaires.
- D) Développer le sentiment d'appartenance à son foyer et responsabiliser l'élève en ce qui a trait à l'influence qu'il peut exercer au sein de celui-ci.
- E) Susciter et maintenir le désir de la majorité des élèves d'accéder à la catégorie de membres la plus élevée du club. Pour favoriser l'engagement du plus grand nombre d'élèves, les éducateurs et les éducatrices ont choisi un premier groupe de critères à la portée de tous les élèves.
- F) Établir des critères en fonction du profil d'un élève qui se mériterait le prix d'excellence au terme de l'année scolaire et définir les conditions d'avancement.

2. LES CATÉGORIES DE MEMBRES

- A) Le club comporte 4 catégories de membres :
 - Mérite
 - Distinction
 - Grande distinction
 - Excellence
- B) Les mentions sont attribuées à la fin de chacun des 4 blocs par les différentes directions de niveau, selon les manquements qui figurent au portail de l'élève.

3. LES CRITÈRES POUR ADHÉRER AU CLUB

- A) Les mentions sont accordées en fonction du comportement de l'élève pour le bloc qui se termine, sans tenir compte des derniers blocs.
- B) Les critères sont annoncés avant le début de l'étape.

- C) La dernière récompense de fin d'année est toutefois donnée en fonction du comportement de l'élève sur l'ensemble de l'année scolaire.

4. MESURES DISCIPLINAIRES

- A) Un élève ne peut pas adhérer au club ou obtenir une promotion s'il est l'objet d'une intervention éducative pour un manquement grave lors de l'étape en cours. Cependant, il peut se reprendre à l'étape suivante.
- B) Les exigences du club ne peuvent, pour aucune considération, remplacer ou atténuer le système d'interventions éducatives mis en place par les éducateurs du Collège.

5. RÉCOMPENSES

- A) Tous les membres recevront à la fin de l'étape une attestation confirmant leur adhésion au club.
- B) La liste de noms de tous les membres sera affichée à l'étage de la classe sur un tableau d'honneur.
- C) Une récompense est accordée à l'élève à chacune des mentions reçues. Les élèves seront informés de la récompense en temps et lieu par leur directeur de niveau.

Si l'élève refuse d'aller à une sortie, il devra se présenter à ses cours.

Les élèves qui ne font pas partie du Club sont obligés de se présenter à leurs cours lors de ces événements.